



Mamirolle

Actus

N°48 - Avril 2019

La Mamiroulette

Le Comité d'Animation et l'Association Familles Rurales de Mamirolle organisent, avec le soutien de la mairie, la première course de trottinettes à Mamirolle « La Mamiroulette », le dimanche 16 juin 2019 à partir de 14h00.

Cette course en ligne par catégories d'âges (voir le tableau) puis en relais (enfant-parent) se déroulera sur un circuit de 560 mètres environ, protégé et fermé à la circulation. Le départ et l'arrivée se feront devant le gymnase. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés, de caneton à vétérans. Chaque concurrent repartira avec un cadeau souvenir.

Seules les trottinettes à propulsion à pied seront autorisées. Chaque concurrent devra obligatoirement porter un casque. Les équipements de protection individuels tels que coudières, genouillères et gants sont recommandés.

Chaque course sera filmée par un drone et retransmise en direct sur un écran, puis rediffusée. Les plus petits pourront aussi bénéficier de nombreux jeux à proximité.

L'inscription est fixée à 3 euros par concurrent. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet à partir **du 1^{er} avril et jusqu'au 13 juin à 18 heures ou à la mairie le samedi 08 juin et le mercredi 12 juin de 14 heures à 18 heures. Il n'y aura pas d'inscription sur place.**

de dossard, aura lieu en fin d'après-midi pour gagner une trottinette et d'autres beaux lots. Une buvette sera installée sur place et vous permettra de déguster aussi des gaufres.

Cette course originale, ludique et familiale ne pourrait se réaliser sans le soutien de la Mairie de Mamirolle, d'Intersport, de la société Photocoptère et du Grand Besançon. D'ailleurs, le Grand Besançon a souhaité que notre première édition fasse partie de la manifestation « Grandes Heures Nature ». Un grand merci à tous les partenaires.

Plus de renseignements sur le site : <https://www.courses-trottinettes-mamirolle.jimdofree.com> ou par téléphone au 06 26 02 52 17.

N'oubliez pas, avec votre équipement : trottinettes, casques et protections individuelles.

16 juin 2019
Mamirolle
à partir de 14 h 00
1^{ère} course de trottinettes
La Mamiroulette

PNCS - Ne pas jeter sur la voie publique.

Renseignements et inscriptions par tél. 06 26 02 52 17
ou sur site : [courses-trottinettes-mamirolle.jimdofree.com](https://www.courses-trottinettes-mamirolle.jimdofree.com)

Les catégories en fonction des années de naissance	Nombre de tours	
Caneton	2010 - 2011	1
Poussin	2008 - 2009	1
Benjamin	2007 - 2006	1
Minime	2005 - 2004	2
Cadet	2003 - 2002	2
Junior	2001 - 2000	3
Senior	1999 - 1978	3
Vétéran 1	1977 - 1967	2
Vétéran 2	1966 - 1956	1
Vétéran hors catégorie	Avant 1956	1

Un tirage au sort sur les numéros

Les municipales

- Conseil Municipal 27/02/19
- Etat civil
- Info prévention santé
- Info travaux
- Anniversaire Mme Grosjean
- Rappel citoyen/chiens
- Inscriptions listes électorales
- Matinée Éco citoyenne

Les associations

- La Mamiroulette
- AGO de Familles Rurales
- AG des Anciens Combattants
- Rôle de la FARER
- Carnaval des enfants
- Collecte capsules/Mucoviscidose

Les écoles

- Inscriptions école maternelle

Les entreprises

- Lilian, le retour

Conseil Municipal du 27/02/2019

Apurement, sur l'exercice 2019, des dépenses 2018 relatives à la compétence voirie

Les compétences voirie, parcs et aires de stationnement, distribution publique de gaz et d'électricité, infrastructures de véhicules électriques, réseaux urbains de chaleur et de froid, extension et création de cimetières et crématoriums ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon le 01/01/2019.

Les dépenses et les recettes concernées, en accord avec la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, correspondent :

- aux dépenses en fonctionnement dont le service a été fait en totalité avant le 01/01/2019,
- aux dépenses d'investissement correspondant à des remboursements de dépenses réalisées pour le compte de la commune par une autre collectivité/structure avant le 01/01/2019,
- aux recettes de fonctionnement dont le service a été fait en totalité avant le 01/01/2019.

Concernant la commune de Mamirolle, la seule dépense rentrant dans les cas susmentionnés est celle concernant les travaux de modernisation de l'éclairage public subventionnés dans le cadre de l'opération Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Aucune recette n'est concernée.

Le Conseil municipal approuve la prise en charge, sur l'exercice 2019, par la Commune, de la dépense 2018 suivante :

Date facture/recette	Tiers	Montant
19/12/2018	Ville de Besançon	1738.40 €

En outre, la Commune percevra par ailleurs les recettes d'investissement correspondant à des remboursements de dépenses réalisées par la Commune avant le 01/01/2019 (FC-TVA et subventions notamment, totalement ou au prorata des dépenses réalisées avant transfert).

Actualisation de la PVR

Le Conseil Municipal décide d'actualiser la participation pour voirie et réseaux rue du stade, en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE avec, pour nouvelle valeur, l'indice 1733 du 3^{ème} trimestre 2018, paru le 20 décembre 2018, ce qui porte le coût de l'équipement mis à la charge des propriétaires fonciers à 2.5175 €/m².

FRANCAS : signature de la nouvelle convention de prestations de service

Le 02/05/2015, les communes de Mamirolle, Le Gratteris et La Chevillotte ont signé avec l'Association Les FRANCAS une convention de prestations de service pour l'animation et la gestion d'un centre de loisirs éducatifs périscolaire et extrascolaire pour les enfants d'âge maternel et primaire. Cette convention est arrivée à échéance le 31/12/2018 et doit être modifiée pour y supprimer l'animation des Nouvelles Activités Périscolaires mise en place en septembre 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cette convention prend effet à compter du 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2023. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle

convention de prestations de service « Tous ensemble, éduquer pour demain » avec les FRANCAS du Doubs.

FRANCAS : Budget animation enfance – périscolaire 2019

Le budget prévisionnel « Animation enfance – périscolaire 2019 » de l'association des FRANCAS du Doubs s'équilibre en recettes et en dépenses à 201 691 €. La participation communale s'élève à 77 534 €, subvention non déduite. Le Conseil Municipal approuve ce budget.

Modification de la délibération afférente à la réorganisation de la voirie communale

Lors du travail de réorganisation de la voirie communale approuvé par délibération du 29/08/2018, les longueurs de la rue de l'Industrie et de la rue du Clousey, voiries internes à la zone d'activité du Clousey, ont été supprimées à tort du tableau de la voirie communale.

En effet, ces voies communales, en application de la loi NOTRe, ont été mises à disposition, en janvier 2017, à la CAGB, lors du transfert de la ZAE du Clousey.

Le Conseil Municipal décide de corriger cette erreur et de réintégrer le linéaire de ces deux voies dans le tableau des voies communales et fixe la longueur des voies communales à 11 590 m et celle des chemins ruraux à 23 013 m.

Assiette, dévolution et destination des coupes de bois de l'année 2019

Assiette des coupes de bois pour l'année 2019

Résineux : parcelles n°15, 18, 30 et 31

Feuillus : parcelles n°30, 31 et 32

Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes
Sur proposition de l'ONF, le Conseil Municipal décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

- résineux en ventes publiques (Adjudications) en bloc et sur pied : parcelles 15 et 18,
 - résineux en ventes groupées, par contrats d'approvisionnement, en grumes, petits bois et bois énergie : parcelles 30 et 31,
 - feuillus en ventes publiques (Adjudications) en bloc façonné : parcelles 30, 31 et (32) essences autres feuillus,
 - feuillus en ventes groupées, par contrats d'approvisionnement, en grumes : parcelles 30, 31 et (32) essences : hêtres.
- Pour les contrats d'approvisionnement, le conseil municipal accorde qu'ils soient conclus par l'ONF qui reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées.

Vente simple de gré à gré

Chablis

Le Conseil Municipal vend les chablis de l'exercice en bloc et sur pied et de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant.

Produits de faible valeur

Le Conseil Municipal vend de gré à gré les produits de faible valeur de toute parcelle de la forêt communale de Mamirolle.

Délivrance à la commune pour l'affouage

Le Conseil Municipal destine le produit des coupes des parcelles 21, 26, 30, 31 et (32) à l'affouage. Mode de mise à disposition : sur pied.

Une délibération spécifique à l'affouage arrêtera son règlement, le rôle d'affouage, le montant de la taxe et les délais d'exploitation et de vidange et désignera les trois garants.

Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure

Pour ces coupes, l'ONF assurera une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre et établira un devis pour l'exécution de cette prestation.

Frais de fourrière à véhicules : actualisation des tarifs

Désignation (tarifs encadrés* selon arrêté ministériel du 10/08/2017)	Catégories de véhicules	Tarifs 2019
Opérations préalables*	Véhicules PL > 3,5 t	22.90 €
	Voitures particulières	15,20 €
	Autres véhicules immatriculés	7,60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 €
Enlèvement ou restitution sur place*	Véhicules PL 44 t > PTAC > 19 t	274.40 €
	Véhicules PL 19 t > PTAC > 7,5 t	213.40 €
	Véhicules PL 7,5 t > PTAC > 3,5 t	122,00 €
	Voitures particulières	117,50 €
	Autres véhicules immatriculés	45,70 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70 €
Garde journalière*	Véhicules PL > 3,5 t	9,20 €
	Voitures particulières	6,23 €
	Autres véhicules immatriculés	3,00 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00 €
Expertise*	Véhicules PL > 3,5 t	91,50 €
	Voitures particulières	61,00 €
	Autres véhicules immatriculés	30,50 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50 €
Intervention enlèvement véhicules brûlés	Tous véhicules	155,00 €
Intervention sauvegarde des véhicules (inondation, véhicules volés)	Tous véhicules	100,00 €
Jour de garde pour véhicules sauvés des eaux, volés ou brûlés - à compter du 11 ^{ème} jour	Tous véhicules	6,19 €
Jour de garde supplémentaire dans le cadre d'une enquête judiciaire	Tous véhicules	3,20 €

L'ensemble des frais occasionnés par l'enlèvement, le gardiennage et l'expertise d'un véhicule sont imputables à leur propriétaire, même en cas d'abandon délibéré et destruction de ce dernier.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs appliqués au service de fourrière à véhicules de la ville de Besançon.

Urbanisme

Décision de PC

- SCCV BSI, construction de 3 logements individuels jumelés, accordé le 14/02/2019,
- TRIBOUT Yves, extension d'une maison existante par la création d'un double garage de 40.22 m² avec toiture terrasse jusqu'en limite séparative, arrêté de refus en date du 19/02/2019.

Dépôt de PC

- BALANCHE Nicolas et NICOLAS Adeline, construction d'une maison d'habitation de 146.79 m² avec garage de 67.08 m² et abri voiture accolé,
- EHPAD Alexis Marquiset, construction d'une chaufferie bois.

Décision de DP

- GARDAVAUD Didier, construction d'un abri de voiture de 19.25 m², accordé le 04/02/2019,
- GAUTHIER Corinne et BALANCHE Didier, construction d'une clôture, d'un portail et de deux portillons, accordé le 25/01/2019,
- VIEILLE Bernard, pose de 2 vélux en toiture, accordé le 29/01/2019,
- JACQUET Olivier, construction d'une véranda de 20.40 m² en façade sud-ouest, accordé le 07/02/2019,
- BERGEZ Colette, construction d'une pergola sur terrasse existante, accordé le 15/02/2019.

Dépôt de DP

- POTIER Amandine, changement de destination sur construction existante (Maison d'habitation/locaux d'intérêt collectif: cabinet de psychologie).

Demande de CU d'information

- Me Caroline ZEDET, section A n°229, n°300, lieu-dit Prés de la Tille,
- Me Caroline ZEDET, Section A n°3 et n°4, lieu-dit Pré Coulon,
- Me CREUSY LEPARLIER CARTIER et MENIER, section AK n°35, 7 rue des 4 Vents.

Informations diverses

Gratuité de la salle annexe

- Le 05/04/2019, LACIM, soirée Bol de riz.

Etat civil

Naissance

- Le 12/02/2019, Anaïs MOUILLARD

Décès

- Le 23/01/2019, Juliette RENAUD, en 1921,
- Le 30/01/2019, Thérèse FERRAND, née en 1928,
- Le 14/02/2019, Pierre BEPOIX, né en 1944,
- Le 22/02/2019, Madeleine AMIOTTE-SUCHET, née en 1928,
- Le 24/02/2019, Ginette OUDIN, née en 1923,
- Le 05/03/2019, Marthe GAYE, née en 1922.

Info prévention santé

La prévention au cœur des enjeux ! Prévention routière mais pas seulement... Selon l'OCDE: « La France doit accorder davantage de priorités à la prévention et la promotion de la santé » (rapport panorama de la santé, Europe 2016).

Prévenir coûte deux fois moins cher que guérir!

Par exemple, dans le cadre de la journée du cœur, les professionnels sont unanimes: «Un AVC déclaré coûte beaucoup plus cher qu'une campagne de prévention grâce à laquelle au moins un tiers des AVC peuvent être évités»!

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé

En France, entre 120 000 et 130 000 personnes sont chaque année victimes d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC), près de 30 000 sont fatals. (Environ 8 fois plus que les décès sur la route)!

Parmi les messages clés que nous connaissons tous: l'abus d'alcool est dangereux, fumer tue, manger des fruits et légumes, etc. Un message qui constitue une action préventive importante: « **Bougez, faites vos courses à pied, faites du sport** ». En effet, l'activité physique réduit la mortalité de 25 à 30% chez les patients atteints d'une maladie du cœur. En moyenne, elle réduit de 40 à 50% la survenue du cancer du colon. Elle diminue de 20 à 50% le risque de décès ou de récurrence lié au cancer du sein.

Source: INSERM
Effets sur la santé de l'activité physique

Infos travaux

- Les travaux concernant «l'arrêt minute» à proximité du groupe scolaire sont programmés à partir du 15 avril. C'est l'entreprise Colas qui s'en charge pour un coût de 17 479 €/ HT, hors subventions.
- Un plateau surélevé sera effectué dans la rue du Stade entre l'entrée du village et la salle des fêtes. La date des travaux, qui auront lieu en 2019, n'est pas encore fixée. Le coût sera de 13 134 €/ HT, hors subventions.
- Pour ralentir la circulation, une demande a été faite à la CAGB pour créer, rue du Stade, deux dispositifs de feux tricolores «comportementaux», l'un à proximité du lotissement Grosbois, l'autre du Cabinet médical. Réponse attendue durant l'été...
- Suite à plusieurs demandes, l'aire de jeux existante à proximité du passage à niveau va être agrandie.
- 200 arbres environ vont être plantés sur le terrain de foot d'entraînement par la commune suite à prise de conscience de l'urgence climatique et cela évitera ainsi les coûts de réfection.

Bon anniversaire Mme Grosjean

90 ans, ça se fête !



C'est avec plaisir que M. Huot, Maire et Président du CCAS, accompagné de M. Lethier et Mme Brenet, membres du CCAS, se sont rendus chez Mme Gilberte Grosjean, entourée d'un de ses frères et de son épouse afin de lui souhaiter un très bon anniversaire.

Mme Grosjean est née le 11 février 1929 à Orsans. Elle a ensuite vécu à Laviron avec ses parents, commerçants, ses deux frères et une sœur. C'est à Laviron qu'elle a rencontré celui qui allait devenir son époux, Raymond Grosjean, ouvrier chez un artisan du pays.

Ils sont ensuite venus s'installer à Mamirolle, en location, ont eu 2 filles, Laurence et Catherine.

Quelques années plus tard, ils ont construit leur maison à Mamirolle, dans laquelle Mme Grosjean réside encore aujourd'hui.

Son mari, devenu artisan ferronnier, a beaucoup œuvré dans cette maison. Tous les ouvrages tels que balustrades, grilles et surtout la très belle porte d'entrée dont Mme Grosjean est très fière, sont ses créations. M. Grosjean est décédé en 1999 alors qu'il venait de prendre sa retraite.

Malgré les douloureuses épreuves qui ont marqué sa vie, Mme Grosjean participe à la vie du village, notamment par le biais du Club des Anciens où elle s'avère être une joueuse de tarot assidue. Elle prend part avec joie aux sorties du club (d'ailleurs elle attend la prochaine sortie car il est question de grenouilles).

Lecture du journal pour les infos de la région, télévision et sa passion des fleurs meublent ses journées. Nous avons pu admirer ses magnifiques plantes d'appartement, son citronnier couvert de beaux citrons, son mandarinier et son jardin où fleurissent, entre autres, un abricotier et un magnolia qui caresse son balcon.

Nous vous souhaitons de belles années à venir, entourée de votre famille et de vos voisins attentionnés et vous remercions encore de votre accueil.

Martine Brenet

Rappel citoyen !



Pour faire suite à un courrier exaspéré d'une Mamirollaise qui doit «slalomer entre les défécations sur les trottoirs et est obligée de rouler de temps à autre sur la route... même si cela met en péril sa sécurité et celle de son enfant», nous rappelons les règles du bien-vivre ensemble aux propriétaires de chien :

- Avoir un sac pour ramasser ses déjections sur la voie publique ;
- Tenir votre animal en laisse, ne pas le laisser divaguer ;
- Maîtriser votre chien

pour éviter qu'il ne morde piétons, enfants ou cyclistes.

Merci pour tous, petits et grands.

Daniel Huot, Maire

Inscriptions sur les listes électorales

Le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 est ouvert pour les services municipaux depuis le 3 janvier 2019. Son contenu est désormais stabilisé et une très grande majorité des services municipaux dialogue avec ce répertoire quotidiennement.

Cette situation permet désormais l'ouverture de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa Situation Electorale (ISE).

Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Associé au dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales, désormais disponible pour toutes les communes, ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.

Préfecture du Doubs
Bureau des élections politiques et professionnelles

Nettoyage de printemps



Cette année, le comité consultatif «environnement et développement durable» s'est enrichi de nouveaux venus et vous propose de participer à une matinée éco-citoyenne :

**le samedi 6 avril 2019 à partir de 8h45
au centre commercial de Mamirolle**

Dès 9h00, les plus motivés (équipés d'un gilet fluo) parcourront les rues du village en quête de déchets laissés par les indécents. Un atelier de tri s'en suivra au retour des groupes. Toute la matinée, des ateliers participatifs, expositions et groupes d'échanges animeront le centre commercial. Cette demi-journée se clôturera par un verre de l'amitié à 11h30.

Vous souhaitez participer, vous informer et échanger sur les problématiques environnementales ? Alors retrouvez-nous le 6 avril 2019 à partir de 8h45.

Alexandre Benoit-Gonin

AGO de l'AFR de Mamirolle

L'Association Familles Rurales de Mamirolle tiendra son assemblée générale ordinaire le

**5 avril 2019 à partir de 20h00
Salle de l'ancienne mairie**

Vous êtes les bienvenus(e)s en tant qu'adhérent(e)s bien entendu mais aussi en tant que curieux du fonctionnement d'une association.

C'est le moment, le lieu pour échanger, pour apporter une idée, un projet pour animer le village, mettre en place une activité qui vous semble utile pour les enfants, la famille...

Notre association est ouverte aux propositions ou tout simplement à votre écoute si vous souhaitez devenir bénévole.

Pendant cette assemblée générale ordinaire seront votés les rapports moraux et financiers 2018 avec le renouvellement du conseil d'administration et du bureau.

La réunion se terminera par le verre de l'amitié. Nous comptons sur vous.

L'équipe de l'AFR de Mamirolle

AG des Anciens Combattants

Le 22/02/2019 s'est tenue l'Assemblée Générale des Anciens Combattants de Mamirolle en présence de 35 adhérentes(s) et de M. le Maire, Daniel HUOT.

Après l'historique des événements 2018, notre trésorier, Louis Ménétrier, a présenté le bilan financier, nettement positif.

Évènements 2018

- **08 mars** Repas « grenouilles au restaurant « Le Vèzois »
- **29 avril** Congrès départemental AFCAC à Mamirolle, organisé par notre Section
- **08 mai** Cérémonie au Monument aux Morts
- **30 août** ..Journée découverte, taillanderie, Musée du tacot, Hameau du fromage et source du Lison avec le Club des Retraités
- **11 novembre** Cérémonie au Monument aux Morts en présence des Sections A/C Fontain – La Vèze et Trépot
- **05 décembre** Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Fontain

Calendrier des prévisions événementielles 2019

- **08 mars** Repas grenouilles au restaurant «Le Vèzois»
- **27 avril** Centenaire congrès AFCAC 2019 Mess de la Gendarmerie – fort des Justices Besançon
- **08 mai** Cérémonie au Monument aux Morts gerbe et apéritif offerts par Le Gratteris
- **05 juin** Voyage touristique « au cœur de la Bourgogne », visite guidée du Cassissium à Nuits St Georges, déjeuner-croisière à bord du Vagabondo à St Jean-de-Losne, visite des grottes de Bèze. Tout renseignement au tél. 06 75 93 36 86
- **11 novembre** .. Cérémonie au Monument aux Morts à 11h30 - Apéritif à la salle des Fêtes de Mamirolle – Repas à Saône avec les Sections de Fontain, La Vèze, Montfaucon et Saône, organisatrice
- **05 décembre** Commémoration fin de la guerre d'Algérie à La Vèze

A noter

Demande de « carte de Combattant » pour MM. Joseph Goguy et Gérard Perrin, ayant effectué des services en Algérie du 03/07/1962 au 01/07/1964.

Après le message de remerciements de M. Daniel HUOT aux responsables des Anciens Combattants pour leur dévouement, l'Assemblée Générale est clôturée par le verre de l'amitié.

Gabriel Tholomier, Président

Rôle des bénévoles de la FARER



«Les crinolines»
Spectacle offert par
la FARER



Sortie de 16 résidents
à l'auberge de la Faye,
financée par la FARER

Fédération des Amis de Résidents en Établissements de Retraite des Ehpad de Mamirolle, Bellevaux et Avanne.

Nous sommes une dizaine de bénévoles à venir jouer, chanter, prier avec les résidents de la maison de retraite de Mamirolle. Le but de notre association est d'œuvrer à l'accompagnement, à l'écoute, au soutien et au mieux-être des résidents âgés et parfois handicapés, donc dépendants.

Nous essayons avec tout notre cœur, notre humilité, de leur procurer des instants de vie, de joie, d'écoute.

Pour nous aider, nous faisons appel de temps en temps à des «professionnels». Par exemple, la troupe des «Crinolines» est venue animer un après-midi d'exception avec danses second empire et costumes, le «duo Henri et Joël» a accompagné musicalement le repas de Noël.

Je signale par ailleurs que nous accueillons avec bienveillance tout nouveau ou nouvelle bénévole afin de renforcer et renouveler notre équipe et faire face aux besoins.

Jacqueline Pion
Référente Farer, Ehpad de Mamirolle

Carnaval des enfants

Cette année M. Carnaval a été réalisé par les enfants de l'école primaire de Mamirolle.



Malgré le temps pluvieux, nous avons décidé de faire le défilé, une trentaine d'enfants s'étaient réunis près du centre commercial.

Tout le parcours fut animé par Romain. Le cortège, arrivé à la salle des fêtes, a été rejoint par d'autres enfants. Nous avons fait brûler M Carnaval comme le veut la coutume, puis, pour récompenser les enfants et les parents qui les ont accompagnés, nous avons offert des boissons chaudes avec des crêpes et des beignets.

Enfin Romain et Stéphane ont fait danser et chanter les enfants dans une excellente ambiance.



Nous en profitons pour remercier les professeurs d'école et les parents d'élèves pour leur implication.

Jean-Pierre Gaulard,
Président Comité d'Animation

Inscriptions rentrée 2019 École maternelle de Mamirolle

L'admission définitive des élèves nés en 2016 (et des enfants déjà scolarisés dans une autre école maternelle) se fera auprès de la directrice les :

vendredi 5 avril 2019 de 16h30 à 18h00

mardi 9 avril 2019 de 16h30 à 18h00

Se présenter muni des pièces suivantes obligatoires :

- Certificat de pré-inscription délivré en mairie de Mamirolle (livret de famille, carnet de vaccinations, justificatif de domicile...)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfants)
- Photocopie des vaccinations

Pour les élèves venant d'une autre école :

- Pièces identiques
- Certificat de radiation

Patricia Sapolin, Directrice École maternelle

Curiosité

Nous sommes nombreux à avoir vu le Mont Blanc depuis Montfaucon, mais saviez-vous qu'il était encore plus visible depuis le «mont» de Mamirolle ? Il suffit seulement de regarder depuis le bon endroit, entre les deux pylônes.



Photo prise par Thomas Anzalone

Lilian, le retour



Enfin, tout arrive... après 2 ans ...

Arrivée prochaine du nouvel album, en auto-production, de LILIAN ! Le premier single

« On en verra encore »

sortira le 06 avril. Un album composé à 100 % par Lilian et un ami, dans lequel il délivre des messages qui lui tiennent à cœur, une touche d'espoir, une touche d'amour, de solidarité... Le tout servi par des mélodies aux influences qui rappellent toujours la terre, de la musique irish à la folk, quelques sonorités gospel, des mélodies libres et riches de sens.

1^{er} concert

**le 22 juin 2019 à 20h30
à Micropolis à Besançon !**

Suivront bien d'autres dates. Il partira sur la route avec trois musiciens.

Ne ratez pas cette nouvelle aventure, avec ce nouvel album et cette nouvelle tournée.

Pour vaincre la mucoviscidose

Un programme de recyclage des capsules Nescafé, Dolce gusto, spécial T, Lipton est mis en place.

**PROGRAMME DE RECYCLAGE UNIQUEMENT POUR:
NESCAFÉ DOLCE GUSTO - SPECIAL T - LIPTON**

Votre point de collecte secteur MAMIROLLE :
Lionel et Véronique JACQUET
14 rue du Cordier à Mamirolle

* Nicolas Maugain: Atteint de la Mucoviscidose j'ai effectué les démarches pour référencer l'Association "Vaincre la Mucoviscidose" à la liste des associations bénéficiaires.

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Déchets Acceptés

*** NESCAFÉ DOLCE GUSTO, SPECIAL T, LIPTON ET TerraCycle soutiennent vos associations préférées et agissent en recyclant vos capsules**

Recyclage des capsules café pour Vaincre la Mucoviscidose en Franche Comté
ou contactez moi au: 06 34 38 40 62

Un point de collecte existe sur Mamirolle chez :

Lionel et Véronique Jacquet

14, rue du Cordier.

Plus d'infos par
tél. 06 34 38 40 62.

Agenda

Matinée ECO-CITOYENNE
Galerie commerciale de MAMIROLLE à partir de 8h45
Le 6 avril 2019
9h00 : Nettoyage de printemps, départ
Toute la matinée : Informations et échanges Ateliers participatifs Expositions Pot de l'amitié

MARCHE FAMILIALE
DIMANCHE 7 AVRIL 2019
* DÉPART SALLE DES FÊTES ENTRE 9H - 10H ECHELONNE PAR GROUPE DE 30
Boissons chaudes avant de commencer un parcours d'environ 9 kms avec 3 escalas gourmandes
* RETOUR SALLE DES FÊTES
Repas : saucisses, frites, salade, gâteau, café (boissons non comprises)
Buvette
Adultes : 14 €
Enfants -12 ans : 7 €
Réservations : MOYSE Stéphane : 03.81.55.87.38
CUENOT Eric : 06.26.98.39.65
GAULARD Jean Pierre : 03.81.55.78.05
Clôture des inscriptions le 31 Mars

THEATRE
TROUPE DE MAMIROLLE
BIENVENUE dans l'immeuble
Séances au profit de : Activités & Loisirs de La Maison de Retraite
--- Une Comédie d'Yves TABURET ---
--- Mise en scène de Jean Pierre BOLARD
Saison 2019: MAMIROLLE - Salle des Fêtes
Ven 12 - Som 13 Avril - 20h30 Adultes : 7 €
Dimanche 14 Avril - 15h00 Enfants - 12 ans : 3 €
Enfants - 12 ans : gratuit

Ludothèque La Toupie
Vendredi 5 et 26 avril 3 mai 2019
9h-11h30
Salle du centre commercial MAMIROLLE
Ouvert à tous

16 juin 2019 Mamirolle
1ère course de trottinettes
La Mamirolette

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES MAMIROLLE
Vide Grenier
19 Mai
Le Gratteris
(entre Mamirolle et Tarcenay)
Restauration sur place
Renseignements/Inscriptions:
Aurélié 03.81.55.89.84
RPS: Ne pas jeter sur la voie publique

- **01/04/18 - Infos/ La Mamirolette AFR et Comité d'Animation**
Début des inscriptions pour la course de trottinettes du 16 juin 2019 sur le site : www.coursetrottinettesmamirolle.jimdofree.com
- **Du 01 au 06/04/19 Opération Brioches**
Au bénéfice des handicapés mentaux de l'ADAPEI.
- **05/04/19 - Bienvenue au restau..... Ludothèque La Toupie**
9h00 - 11 h 30 - Salle du périscolaire
- **05/04/19 - Inscriptions enfants nés en 2016..... École maternelle**
16h30 - 18h30 - Auprès de la Directrice
- **05/04/19 - Opération «Bol de riz» Catéchèse de Mamirolle**
19h00 - 21h30 - Salle des fêtes annexe
- **05/04/19 - Assemblée Générale Ordinaire Familles Rurales**
20h00 - Salle 2 - Ancienne Mairie
- **06/04/19 - Matinée éco-citoyenne ... Comité Développement Durable**
8h45 - Centre commercial - Nettoyage de printemps et expos
- **06/04/19 - Gymnase de Mamirolle..... ESM Handball**
15h30 - Garçons <13 ans A /ESM A - Championnat honneur régional
17h15 - Garçons <15 ans B / Val de l'Ognon - Championnat honneur régional
19h00 - Garçons <15 ans A / Danjoutin - Championnat excellence régional
- **07/04/19 - Marche familiale Comité d'Animation et ENIL**
Départs entre 9 h et 10 h de La Salles des fêtes.
- **07/04/19 - Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
10h30 - Filles < 13 ans B /Levier - Championnat excellence régional
14h00 - Seniors hommes B / Rioz - Championnat honneur régional
16h00 - Seniors hommes A / Morteau - Championnat excellence régional
- **09/04/19 - Pâques..... Bébé-Livres**
10h30 -11 h 30 - Bibliothèque «Ma Bulle».
- **09/04/19 - Inscriptions des enfants nés en 2016.. Ecole maternelle**
16h30 - 18h30 - Auprès de la Directrice
- **12/04/19 - AnimationRelais Assistantes Maternelles**
9h30 - 11 h 30 - Salle du périscolaire
- **12/04/19 - «Bienvenue dans l'immeuble»..... A vos Masques**
20h30 - Salle des fêtes
- **13/04/19 - «Bienvenue dans l'immeuble»..... A vos Masques**
20h30 - Salle des fêtes
- **14/04/19 - «Bienvenue dans l'immeuble»..... A vos Masques**
15h00 - Salle des fêtes
- **26/04/19 - Bienvenue au resto Ludothèque La Toupie**
9h00 - 11 h 30 - Gymnase
- **28/04/19 - Gymnase de Saône..... ESM Handball**
19h00 - Seniors femmes A / Strasbourg - Championnat National 2
- **19/05/19 - Vide-greniersAmicale des Parents d'élèves**
9h00 - 18h00 - Le Gratteris -
Renseignements et inscriptions auprès d'Aurélié tél. 03 81 55 89 84

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h
Coordonnées de la mairie
Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site www.mamirolle.info
Allo urgence mairie07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Les jeudis 11 et 26 avril

Les jeudis 4 et 18 avril



Saurez-vous trouver le ou les poissons d'Avril dans ce journal en gardant le sourire ?